

OFFICE DE L'EAU DE GUYANE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° CA-OEG / 19 / 01

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

**PORTANT APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 SEPTEMBRE 2018**

Le mardi 12 mars 2019 à 09h00, le Conseil d'administration de l'Office de l'Eau s'est réuni en salle V09 de la Collectivité Territoriale de Guyane, sous la présidence de M. Claude PLENET, par délégation du Président du Conseil d'administration M. Rodolphe ALEXANDRE empêché.

Vu les articles L213-13 à L213-20 et R213-59 à R213-77 du Code de l'Environnement relatif à l'organisation des offices de l'eau et de leurs missions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les propositions de la Directrice par intérim ;

Vu le rapport du Président ;

Le Conseil d'administration de l'Office de l'Eau délibérant valablement, à l'unanimité.

DECIDE

Article 1 – D'approuver le compte rendu du Conseil d'administration du mercredi 12 septembre 2018.

Ainsi délibéré et adopté à Cayenne, par le Conseil d'administration en séance du mardi 12 mars 2019.

**P/ le Président
par délégation,**

